



Séance du Conseil Communautaire du 9 avril 2026

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Adainville

Bazainville

Boinvilliers

Boissets

Bourdonné

Boutigny-Prouais

Civry-la-Forêt

Condé-sur-Vesgre

Courgent

Dammartin-en-Serve

Dannemarie

Flins-Neuve-Église

Goussainville

Grandchamp

Gressey

Havelu

Houdan

La Hauteville

Le Tartre-Gaudran

Longnes

Maulette

Mondreville

Montchauvet

Mulcent

Orgerus

Orvilliers

Osmoy

Prunay-le-Temple

Richebourg

Rosay

Septeuil

Saint-Lubin-de-la-Haye

Saint-Martin-des-Champs

Tacoignières

Tilly

Villette

Délibération n° 25/2026	Élection du Président	Prend acte
Délibération n°26/2026	Détermination de la composition du bureau : fixation du nombre de Vice-Présidents	Unanimité
Délibération n°27/2026	Élection des Vice-Présidents et autres membres du bureau	Prend acte
Délibération n°28/2026	Désignation du référent déontologue de l'élu local	Unanimité
Délibération n°29/2026	Fixation du montant des indemnités de fonction du Président, des Vice-Présidents et des membres du bureau	Unanimité
Délibération n°30/2026	Lieu de séance des réunions du Conseil Communautaire pour l'année 2026	Unanimité

A Maulette, le 13 avril 2026

Le Président,
Jean-Marie TÉTART



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
PAYS HOUDANAIS

22, porte d'Épernon
CS 00050
78550 Maulette

T. 01 30 46 82 80
F. 01 30 46 15 75

ccph@cc-payshoudanais.fr

www.cc-payshoudanais.fr